

Alain JOYEUX

Professeur agrégé de géographie en Classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Joffre de Montpellier.

## CHYPRE, UNE PAIX DURABLE DANS LA DIVISION ?



République de Chypre du Sud



République Turque de Chypre du Nord

Avec une superficie de 9251 km<sup>2</sup>, Chypre est la troisième plus grande île de la Méditerranée (voir document 1). La situation géographique de « l'île d'Aphrodite » la place au contact de l'Europe, du Proche-Orient et de l'Afrique : Chypre est distante de moins de 400 kilomètres des côtes égyptiennes, d'une centaine de kilomètres des littoraux libanais et syriens, de 75 kilomètres des côtes turques et d'à peu près 800 kilomètres de la Grèce continentale (voir document 2). La population totale de l'île est estimée par Eurostat à environ 850 000 habitants en 2009 dont 650 000 dans la zone chypriote grecque au Sud. 77% de la population est constituée de chypriotes grecs orthodoxes, 22% de chypriotes turcophones et environ 1% de communautés maronite, arménienne et latine. Ile de la Méditerranée orientale, l'ancienne colonie britannique draine environ 3,1 millions de touristes chaque année dont 78% dans la partie Sud.



Document 1



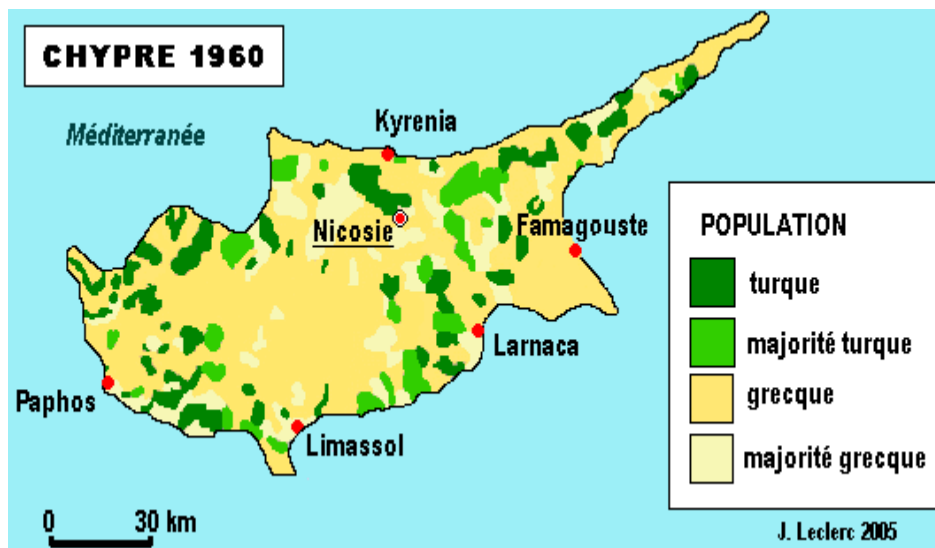
o \_\_\_\_\_ 100km

Document 2

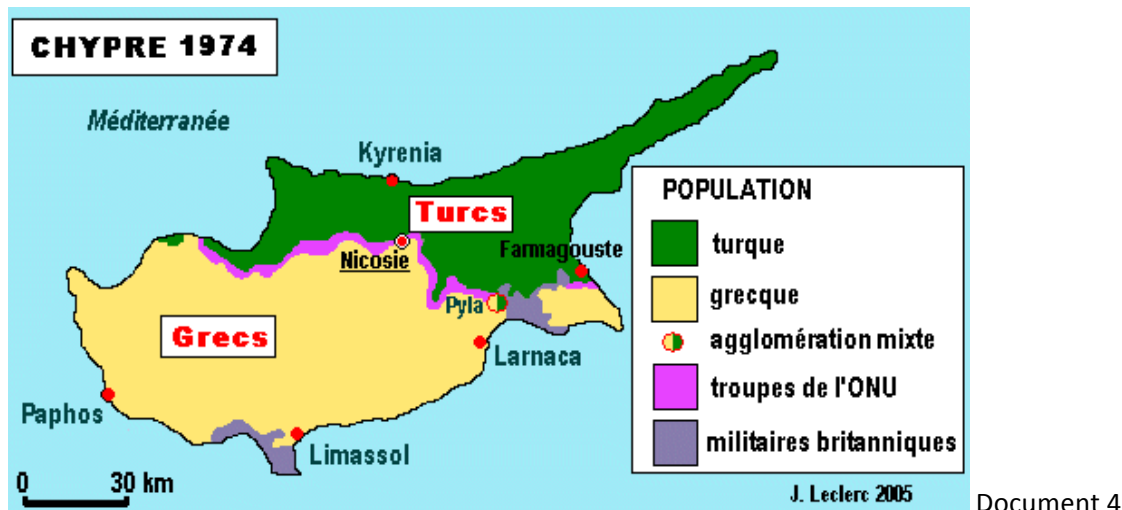
L'étude de cette île présente plusieurs intérêts à la fois historiques, géographiques et géopolitiques.

**Sur le plan historique, Chypre constitue un exemple d'une décolonisation ratée ayant provoqué une fragmentation communautaire.** Après le départ des britanniques en 1960 (ceux-ci gardent cependant deux bases militaires dans le Sud, Akrotiri et Dhekelia où stationnent actuellement près de 3900 hommes) , le nouvel Etat chypriote indépendant a été dans l'incapacité de faire cohabiter de manière harmonieuse les communautés grecques et turques de l'île. Les affrontements intercommunautaires ont occasionné plus de 5000 victimes notamment entre 1960 et 1974.

**L'exemple chypriote permet également de réfléchir sur la notion de frontière et sur l'impact que le tracé d'une ligne de séparation politique peut provoquer.** Avant 1960, il n'y avait pas de véritables frontières internes sur l'île : les communautés grecques et turques étaient dispersées sur l'ensemble du territoire (voir documents 3 et 4). La création d'une frontière politique suite à l'intervention armée de la Turquie au Nord de l'île a entraîné une recomposition de l'occupation et du développement du territoire insulaire. Cette frontière a engendré une discontinuité majeure clivant l'île tant sur les plans politiques qu'humains et économiques.



Document 3



Document 4

(source des documents 3 et 4 : Université de Laval, Québec)

**Chypre apparaît enfin comme un véritable enjeu géopolitique. L'île pose en effet la question des limites de l'Europe et de l'élargissement de l'Union européenne.** Malgré sa situation géographique très à l'Est du bassin méditerranéen, le peuplement grec fortement majoritaire de l'île la place incontestablement en Europe. Mais l'existence depuis 1974 de la République de Chypre au Sud (reconnue par la communauté internationale) et depuis 1983 de la RTCN (République turque de Chypre du Nord) reconnue par la seule Turquie place l'île dans une situation géopolitique ubuesque. En effet, un Etat membre de l'Union européenne, la République de Chypre, est partiellement occupé par un pays candidat, la Turquie ! Enfin, la présence des casques bleus de l'ONU montre combien la communauté internationale considère Chypre comme un élément de stabilisation de cette partie de la région méditerranéenne.

Nous nous proposons de suivre les trois axes présentés ci-dessus pour développer l'étude du cas de Chypre.

#### Chronologie simplifiée de l'histoire contemporaine de l'île de Chypre.

<b>1878</b>	La Grande-Bretagne obtient la tutelle administrative de Chypre mais qui reste juridiquement ottomane
<b>1914</b>	Annexion de Chypre par la Grande-Bretagne
<b>1923</b>	La Turquie renonce officiellement à Chypre.
<b>1931</b>	Insurrection des Chypriotes grecs contre l'occupant anglais
<b>1954</b>	Le cas de Chypre est examiné par l'ONU
<b>1960</b>	Indépendance de l'île
<b>1964</b>	Violences intercommunautaires : l'ONU intervient
<b>1974</b>	Coup d'Etat nationaliste pour le rattachement de l'île à la Grèce ... ce qui provoque l'intervention armée de la Turquie. L'île est désormais divisée par la « ligne verte ».
<b>1983</b>	Proclamation de la République Turque de Chypre du Nord (RTCN)
<b>1988</b>	La République de Chypre (partie Sud) demande son adhésion à l'UE.
<b>2004</b>	Rejet par référendum du plan de paix de l'ONU (plan Annan). Le plan avait été néanmoins accepté par les Chypriotes turcs. Entrée de Chypre (partie Sud) dans l'UE
<b>2008</b>	L'Euro devient la monnaie officielle de la République de Chypre.

## **1. Chypre, entre brassages, invasions, fragmentations et division.**

**A partir du début du troisième millénaire av. J-C, Chypre devient à la fois un important carrefour commercial mais aussi de civilisations.** Pendant le second millénaire, ce sont les Achéens qui introduisent la culture grecque. Chypre est ensuite la proie de multiples invasions et influences. Jusqu'à sa conquête par Alexandre le Grand en 333 av. J-C, Chypre a successivement été envahie par les Egyptiens, les Assyriens et les Perses. Puis, entre le partage de l'Empire d'Alexandre Le Grand en 323 et la conquête romaine en 58 av. J-C, l'île redevient égyptienne. Chypre est ensuite marquée par les influences latines puis byzantines avant de subir les invasions arabes de 632 à 964. Conquise par Richard Cœur de Lion en 1191 puis cédée à la dynastie des Lusignan, l'île repassera sous influence latine jusqu'en 1571, année à partir de laquelle Chypre inaugure une longue période de domination ottomane jusqu'en 1878, d'où l'installation d'une forte communauté turque dans l'île, aux côtés de la majorité grecque.

**Chypre apparaît ainsi comme une terre de brassage culturel.** La langue des Chypriotes grecs a été marquée par l'influence du latin, de l'italien et du turc. La langue des Chypriotes turcs a été également influencée par le grec et le latin. La période ottomane constitue également un temps de cohabitation relativement pacifique entre les deux grandes communautés de l'île.

**L'intégration de Chypre dans l'Empire britannique va inaugurer une période de tensions et de radicalisations.** Les Anglais imposent leurs lois, leur administration, leur langue et leur culture sur l'île. Cette situation génère l'émergence d'une forte contestation des Chypriotes grecs qui se traduit par des soulèvements, notamment en 1931. Une forte majorité des Chypriotes grecs réclame d'ailleurs « l'Enosis », c'est-à-dire l'union ou le rattachement à la Grèce. Cette situation provoque évidemment l'inquiétude des Chypriotes turcs d'où des tensions croissantes entre les deux communautés. Un processus de fracturation de la société chypriote s'amorce. Le problème chypriote est alors examiné en 1954 par l'ONU : la communauté internationale doit alors gérer la volonté de la Grèce et de la Turquie de défendre les intérêts de leurs communautés respectives mais aussi le désir des britanniques de garder sur l'île une présence forte. Les négociations aboutissent aux accords de Zurich en 1959 : l'indépendance de Chypre est prévue l'année suivante et le Royaume-Uni y garde deux bases militaires. Proclamée indépendante le 16 août 1960, Chypre est intégrée aux Nations-Unies et au Commonwealth.

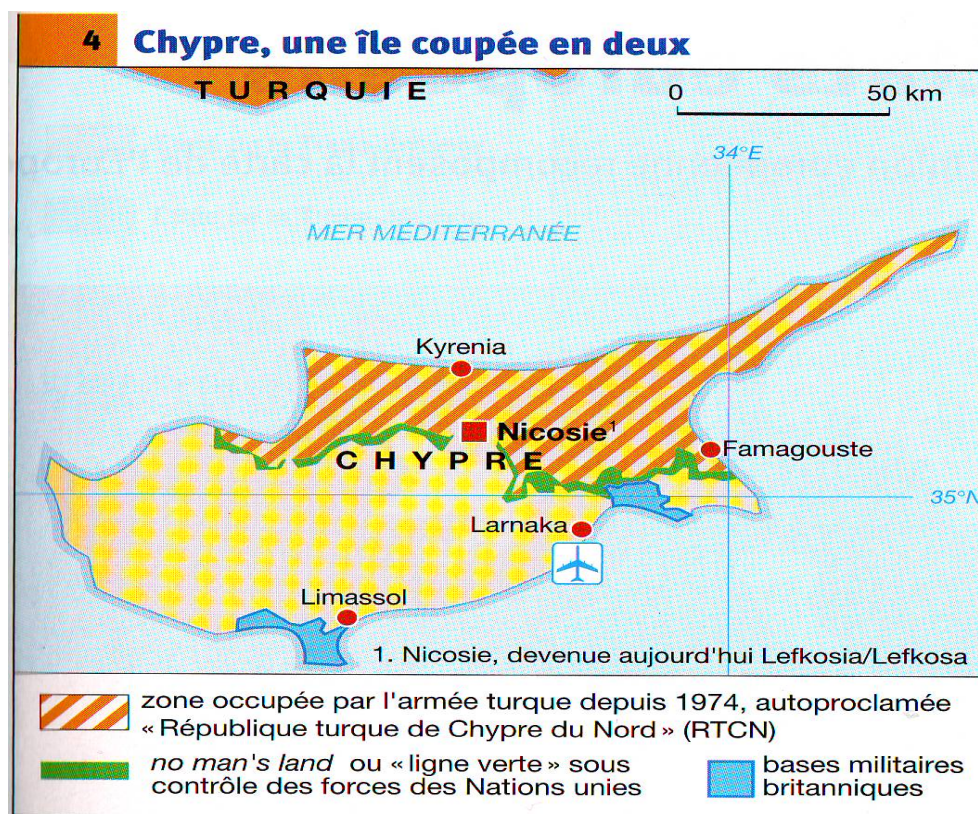
**L'architecture institutionnelle du nouvel Etat chypriote va se révéler problématique d'où des tensions intercommunautaires croissantes et les prémices de la division de l'île.** La constitution du nouvel Etat indépendant a été largement préparée par des juristes internationaux dont beaucoup de britanniques. Les institutions sont bicommunautaires. Du fait des exigences d'Ankara au moment des négociations de préparation à l'indépendance, la minorité turcophone bénéficie d'une surreprésentation institutionnelle vis-à-vis de son poids démographique de l'époque. En 1960, les Turcophones représentent 18% de la population de l'île mais disposent de 30% des sièges au parlement et au gouvernement. Le poste de vice-président est réservé à un Turcophone et il dispose d'un droit de veto sur toutes les questions importantes. Cette situation exacerbe le nationalisme chypriote grec ce qui entraîne de multiples affrontements intercommunautaires. La majorité grecque va d'ailleurs tenter en 1963 de faire réduire les prérogatives législatives des représentants des Chypriotes turcs. C'est pourquoi l'ONU envoie dès 1964 une force d'interposition pour essayer

d'enrayer les violences. Les représentants de la communauté turque se retirent du gouvernement et demandent la partition de l'île.

**Le coup de force grec de 1974 fait basculer le destin de l'île, c'est la fin de son unité.** Les ultranationalistes chypriotes grecs, avec le soutien de la dictature des colonels au pouvoir à Athènes, organisent un coup d'Etat pour rattacher l'île à la Grèce. Cette tentative provoque immédiatement l'intervention de l'armée turque sous le prétexte de protéger la communauté turcophone : 37% de la superficie de l'île va alors passer sous le contrôle d'Ankara. C'est le début de la partition de l'île.

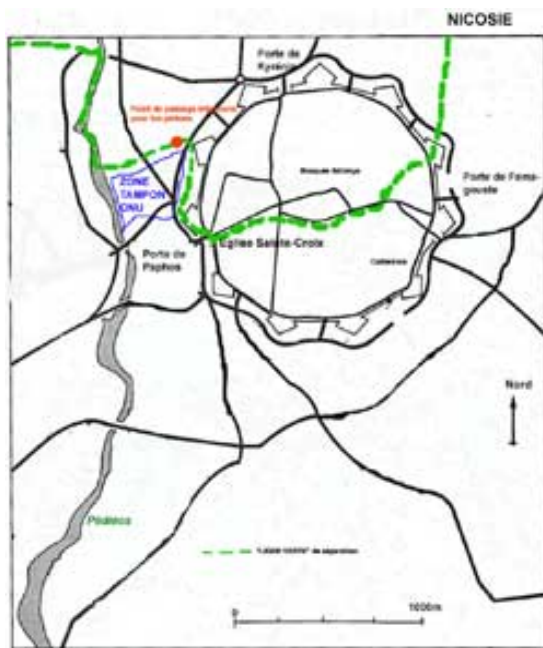
## 2. Une nouvelle frontière politique qui engendre une discontinuité territoriale majeure.

La « ligne verte » est une nouvelle frontière politique atypique. La frontière entre la république de Chypre et la république turque de Chypre du Nord s'étire sur 180 kilomètres d'Est en Ouest (document 5). Elle a été tracée sur une carte au crayon vert par un Général anglais responsable de la mission d'interposition de l'ONU. Face aux violences intercommunautaires, des projets de regroupement des populations grecques au Sud et turques au Nord avaient, en effet, été déjà étudiés par la communauté internationale. Du côté turc, la frontière s'appelle « ligne Attila » du nom du Commandant des forces d'occupation turques en 1974, Attila Sav. De part et d'autre de la ligne, une zone tampon dite « Buffer zone » et représentant 3% de la superficie de l'île est contrôlée par la force de pays des Nations Unies pour Chypre (FNUCHYP ou UNFICYP en Anglais). Cette frontière qui traverse également la capitale de l'île, Nicosie est bâtie de bric et de broc : pas de véritables miradors, mais des bidons de fortune, des barbelés et des parpaings mal ajustés. En réalité, seuls les Turcs « entretiennent » cette frontière puisqu'elle n'est pas reconnue par les Chypriotes grecs. Depuis 2002, quelques passages sont ouverts mais les Chypriotes ont besoin de leur passeport pour passer d'un côté ou de l'autre en général pour la journée.



Document 5

Source du document 5 : Manuel Hatier Première géographie 2007.



Document 6 : La ligne verte coupe Nicosie en deux (source : site Histoire-géographie de l'académie de Toulouse)



Nicosie.

Document 7 : La ligne verte dans une rue de la périphérie de

**Depuis 36 ans, cette frontière oppose deux entités politiques antagonistes. L'île apparaît ainsi très fortement militarisée.** En république de Chypre, l'armée nationale de 15000 soldats est complétée par environ 2 à 3000 soldats et officiers grecs. Au Nord de l'île, l'armée de la RTCN compte 5000 hommes mais il y a surtout 35000 soldats turcs qui y stationnent en permanence. Ajoutons à ces effectifs les 1400 casques bleus chargés de surveiller la ligne verte plus les 4000 militaires et 6000 civils britanniques des deux bases anglaises du Sud de l'île. Ainsi, il y a plus de 63 000 militaires de diverses nationalités sur un territoire comptant 850 000 habitants. Les peurs réciproques justifient cette présence militaire : les Chypriotes grecs gardent un très mauvais souvenir des exactions de l'armée turque en 1974 ; en cas de retrait de celle-ci, les Chypriotes turcs craignent de devenir des

citoyens de seconde zone dans un ensemble majoritairement grec mais aussi de devoir rendre les biens des familles grecques expropriées depuis 1974.

**Depuis 1974, les évolutions des parties Sud et Nord de l'île sont complètement divergentes : la frontière marque alors une véritable discontinuité géographique.**

**D'un point de vue humain**, la frontière sépare désormais deux ensembles désormais ethniquement homogènes (voir document 4). Après les événements de 1974, 180 000 chypriotes grecs ont fui la zone Nord et 43 000 chypriotes turcs ont quitté la zone Sud. Cette séparation se retrouve à Nicosie, la capitale : sur 210 000 habitants, les 40 000 turcs vivent au Nord de la ligne verte. Ces mouvements de population se sont accompagnés d'expropriations et d'abandons de biens qui entretiennent les ressentiments entre les deux communautés. La division de Chypre a également entraîné une divergence de comportement démographique. La partie Nord (200 000 habitants) est beaucoup plus dynamique avec une fécondité de 1,8 contre 1,4 pour les 650 000 habitants de la zone Sud. **Mais le dynamisme démographique de la RTCN vient surtout de la politique de colonisation encouragée par Ankara** : quasiment la moitié des habitants du Nord de Chypre s'y est installée depuis 1974 et a la double nationalité turque et chypriote. Face à la majorité grecque, il y a bien une tentative de rééquilibrage menée par la partie turque. L'objectif est aussi de compenser l'émigration turque qui a suivi la division de l'île après 1974. Enfin, la langue officielle de la république de Chypre est logiquement le grec alors que celle de la RTCN est le turc.

**D'un point de vue économique**, le clivage entre les deux parties de l'île est également très net. Avec un PIB/Hab d'environ 19000 Euros, la république de Chypre se situe à 93,2% de la moyenne de l'UE27. Le PIB/hab de la RTCN est deux fois moindre (9700 Euros). Ce différentiel de développement est confirmé par l'espérance de vie qui est en moyenne supérieure de 6 années dans la partie grecque vis-à-vis de la partie turque. Le contraste est particulièrement net à Nicosie : la partie turque est fortement paupérisée avec des infrastructures urbaines mal entretenues alors que la ville grecque est plus avenante avec même le développement de zones commerciales de luxe.

**L'économie de la RTCN est complètement dépendante de la Turquie qui l'administre largement.** La Turquie est le premier partenaire commercial et le premier investisseur ; la quasi-totalité des liaisons maritimes et aériennes transitent par la Turquie puisqu'aucune compagnie étrangère ne dessert directement la RTCN. Celle-ci souffre de son isolement : malgré ses efforts, elle peine à s'ouvrir au tourisme international. 80% des visiteurs de Chypre du Nord sont des Turcs. Le pouvoir d'achat des 35000 militaires turcs contribue à dynamiser un peu l'économie locale dont les exportations ne représentent que 2% du PIB, essentiellement des produits agro-alimentaires.

**L'économie de la république de Chypre est beaucoup plus dynamique.** Outre les presque trois millions de touristes qui s'y rendent chaque année, le pays profite de la dynamique d'intégration à l'UE et, depuis 2 ans, des avantages de l'appartenance à la zone Euro. Du fait d'un cadre fiscal volontairement avantageux, la république chypriote s'est construite une spécialité dans l'immatriculation et la gestion des navires de commerce : la flotte chypriote se classe au 10<sup>ème</sup> rang mondial et au 3<sup>ème</sup> rang européen. Il reste cependant une économie largement dépendante de l'extérieur et dont la balance commerciale est structurellement déficitaire.

Les déséquilibres de développement sont donc marqués de part et d'autre de la ligne verte et ont tendance à s'accroître. C'est une donnée à ne pas négliger dans le cadre d'un examen des solutions géopolitiques possibles.

### **3. Enjeux et perspectives géopolitiques : sortir de la situation de « paix impossible, guerre improbable ».**

Raymond Aron avait employé cette expression pour qualifier la situation de guerre froide. Depuis 1974, elle pourrait tout aussi bien s'appliquer à la situation géopolitique de Chypre.

**La division de Chypre est devenue un enjeu à l'échelle du monde occidental.** Rappelons que la Turquie est un pilier important de l'OTAN ; son territoire est hautement stratégique pour toutes les opérations militaires occidentales au proche et moyen orient. La Grèce est également membre de l'OTAN comme la plupart des pays de l'UE27. Le différend chypriote apparaît donc comme un problème potentiel dans le système d'alliance occidentale de cette région hautement stratégique qu'est l'Est de la Méditerranée. **Mais Chypre est également au cœur des enjeux de la construction européenne et de son élargissement.** C'est d'autant plus vrai depuis 1988, année où la république de Chypre (partie Sud) demande son adhésion à l'UE. Les négociations d'adhésion s'ouvrent en 1998 alors même que la Turquie se voit officiellement proposer des négociations d'adhésion lors du conseil européen d'Helsinki en 2000 (rappelons que la Turquie avait demandé son « association » à la CEE dès 1959). Pour la communauté internationale, il devient alors urgent de régler la question chypriote.

**En 2002, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, propose un plan de paix (plan Annan). L'objectif est de réunifier l'île sur un modèle rappelant celui de la confédération helvétique.** La confédération chypriote serait bizonale et bicommunautaire : le plan prévoit un gouvernement d'un Etat commun (sous forme d'une présidence collégiale) rassemblant deux Etats constituants, l'un chypriote grec, l'autre chypriote turc, qui auraient un statut égal et « exerceraient souverainement tous les pouvoirs que la constitution ne délègue pas à l'Etat commun ». Le plan prévoyait une réduction du territoire chypriote turc à 29% de la superficie de l'île (contre 37% depuis 1974) ce qui permettrait théoriquement à 100 000 chypriotes grecs de revenir s'installer dans leur ancienne propriété dans le Nord. Pour lever les craintes des Chypriotes turcs, le nombre de Grecs venant s'installer dans la partie Nord ne pouvait cependant pas excéder 18% de la population turque résidente. Du fait de cette mesure, tous les Chypriotes grecs voulant retourner au Nord ne pourraient le faire d'où des compensations financières que le plan prévoyait pour eux. Les négociations engagées entre les deux parties de Chypre sous l'égide de l'ONU ont eu dès le départ un premier résultat positif : l'ouverture de plusieurs points de passage à travers la ligne verte.

**La perspective d'une entrée rapide dans l'Union européenne en cas de réunification a permis à l'ONU de convaincre les deux parties de l'île de Chypre d'organiser un référendum sur le plan Annan.** Dans l'hypothèse où l'une des deux parties voterait non au référendum prévu le 24 avril 2004, il était prévu que seule la partie grecque de Chypre pourrait rentrer dans l'Union européenne. Les bénéfices attendus d'une entrée dans l'UE expliquent le vote largement positif (64,9% de oui) des Chypriotes turcs. En revanche, le sentiment d'avantages trop importants concédés par le plan Annan aux Turcs, la peur de devoir participer au financement du rattrapage économique de la partie Nord et le caractère acquis de l'entrée dans l'UE expliquent le « Non » massif des Chypriotes grecs (75,8) au référendum. La perspective d'une réunification rapide de l'île est alors enterrée.

**Depuis 2004, la situation géopolitique de Chypre est paradoxale : l'intégration de la partie grecque de Chypre à l'UE le 1<sup>er</sup> mai 2004 a renforcé la frontière qui sépare les deux parties de l'île.** En droit international, toute l'île de Chypre appartient à l'UE. Mais, du fait de la poursuite de la division

politique de l'île, l'UE n'a pas fait profiter dans un premier temps la RTCN des « acquis communautaires ». De fait, la partie Nord de Chypre reste en dehors de l'UE pour une raison qui n'est pas de son fait puisque ce sont les Chypriotes grecs qui ont rejeté le plan Annan. Cette situation perçue comme très injuste par la partie turque provoque un effet là encore très paradoxal en terme de frontière. **La ligne verte devient une frontière extérieure de l'espace Schengen.** Alors que la RTCN a progressivement ouvert des points de passage dans ce qui est pour eux la « ligne Attila », l'UE lui demande maintenant de mieux la surveiller pour éviter les passages clandestins ! En d'autres termes, les ressortissants des pays de l'UE établis ou entrant sur l'île par un port ou un aéroport de la République de Chypre peuvent désormais librement traverser la ligne verte vers la RTCN. Mais cette facilité n'est pas accordée dans l'autre sens à des Européens qui arriveraient à Chypre par la RTCN et qui voudraient se rendre dans le Sud ! Il est ainsi intéressant pour le Géographe de constater combien ici une logique d'intégration (celle de l'UE) peut aboutir à un effet de reclouonnement d'un territoire.

**C'est néanmoins à travers l'Union européenne que les espoirs de réunification existent.** La solution la plus rapide à une unification de l'île réside dans l'intégration de la Turquie à l'UE. Cependant, cette perspective semble improbable ou encore lointaine. L'espoir passe plutôt par une aide économique de l'UE à la RTCN : son rattrapage économique vis-à-vis de la partie Sud et le développement des échanges commerciaux pourraient constituer le plus sûr chemin vers la réunification. Le contexte est favorable puisque les deux dirigeants chypriotes (Mehmet Ali Talat, élu en 2005 à la tête de la RTCN et Demetris Christofias, nouveau président de la république de Chypre depuis février 2008) sont favorables aux négociations en vue de trouver une solution rapide vers la réunification. L'UE s'efforce d'accompagner le processus en accordant à la RTCN l'aide financière qui lui aurait été versée si elle avait bénéficié des acquis communautaires depuis 2004.

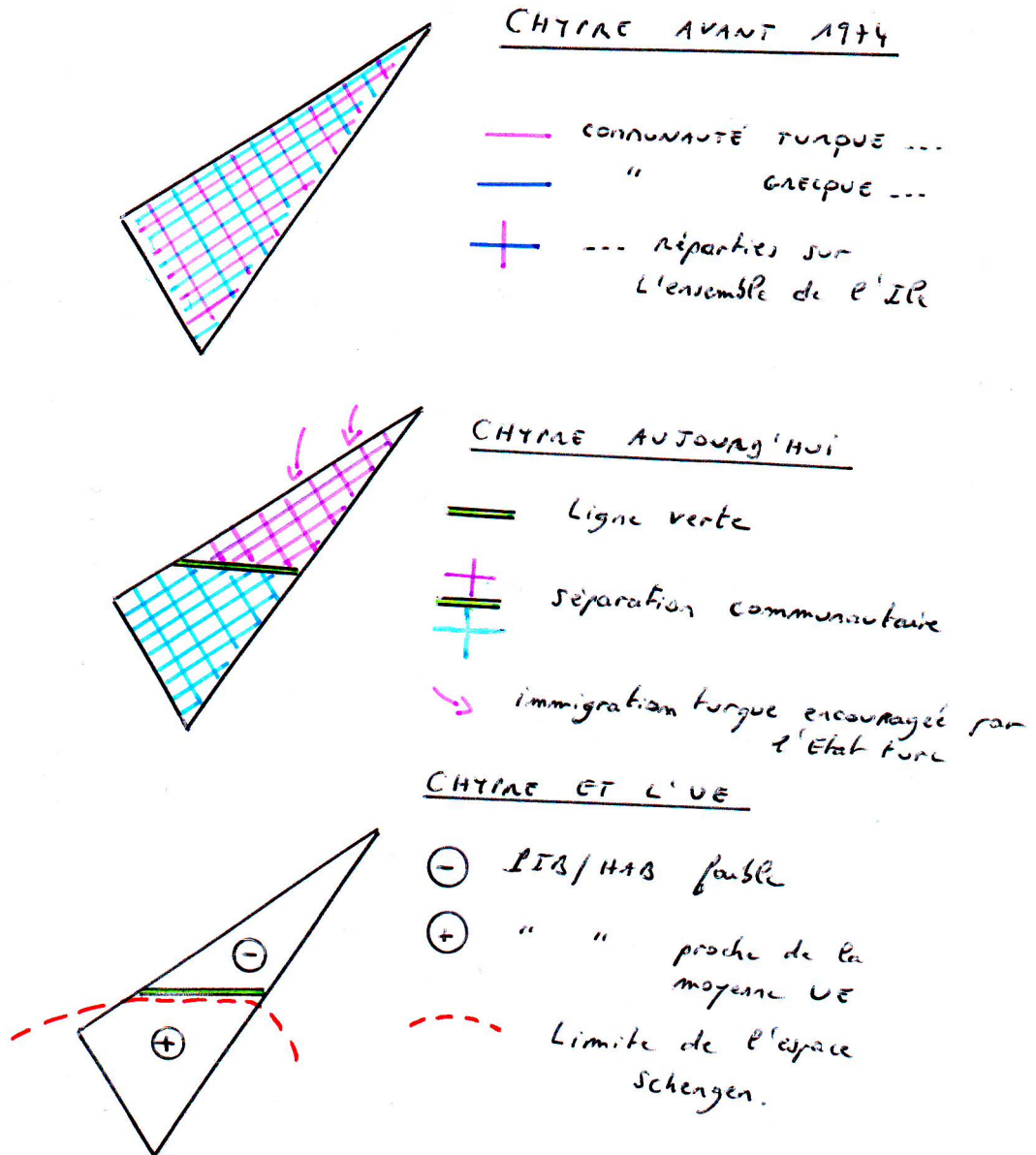
#### **Conclusion :**

Pour répondre à la question posée en titre de cette analyse, il apparaît que la division de l'île a permis de mettre un terme aux affrontements intercommunautaires qui agitaient l'île depuis la colonisation britannique. La « ligne verte » a été ainsi une frontière certes ségrégative mais aussi protectrice des deux communautés dominantes de l'île. L'équilibre a cependant toujours été fragile puisque, plus qu'une simple ligne, la frontière Nord/Sud de l'île est en réalité une véritable zone tampon surveillée par les forces de l'ONU ce qui atteste de la logique de séparation. Mais, sur un si petit territoire insulaire dont le poids démographique est modeste à l'échelle de la région, la séparation ne permet pas un développement équilibré des deux communautés. L'amorçage d'une véritable dynamique de développement à l'échelle de l'île ne peut se faire que par une logique d'intégration, donc de réunification, dans le cadre de l'Union européenne. Notons d'ailleurs que celle-ci est en train de prendre le relais de l'ONU dans le règlement de la question chypriote. Outre les bénéfices évidents que les habitants de l'île tireraient d'une réunification, celle-ci aurait aussi deux significations géopolitiques majeures :

- **prouver la capacité de l'UE à pacifier politiquement ses marges par l'intégration** alors même que les observateurs notent périodiquement l'impuissance géopolitique de l'Union ;
- **une valeur d'exemple de cohabitation pacifique de communautés linguistiques (Grecque et Turcque) et religieuses (orthodoxe et musulmane) différentes au sein d'un Etat confédéral**

qui pourrait montrer une voie possible à suivre pour le Liban, la Palestine ou l'Irak, géographiquement proches à l'Est de Chypre.

**Synthèse graphique de l'effet de la frontière :**



**Bibliographie et sites à consulter :**

- Jean-François Drevet. Chypre en Europe. L'Harmattan 2005.
- <http://www.un.int/cyprus>
- <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/dossiers/chypre>

Alain Joyeux, février 2010.